

23 septembre 2026

Communiqué de presse

Le col de Thorens (Modane/Les Belleville) retrouve son paysage naturel

Situé à 3102 m d'altitude, au col de Thorens (commune de Modane), dans le cœur du Parc national de la Vanoise, le bâtiment d'un ancien restaurant, construit en 1975 et abandonné depuis 2005, a été démonté et évacué. Devenu dangereux pour le public, il constituait également un important point noir paysager. Désormais, aucune trace du bâtiment ne subsiste sur le site, rendu à son caractère naturel.

L'opération a été menée dans le cadre d'une **étroite concertation entre la commune de Modane, la SETAM Val Thorens (gestionnaire du domaine skiable) et le Parc national de la Vanoise.**

La démolition de ce chalet, construit au sommet d'une piste de ski, à proximité de la gare d'arrivée du télésiège du Col, était prévue depuis 2022, année du démantèlement du télésiège.

Un permis de démolir a été délivré par la commune de Modane et une autorisation de travaux en cœur de Parc national, assortie de prescriptions spécifiques, encadrait précisément l'intervention. La présence, à proximité du chalet, d'une **espèce rare et protégée, l'androsace alpine**, a notamment été prise en compte avec la mise en place d'un périmètre de protection afin d'éviter toute atteinte durant le chantier. Le financement des travaux a entièrement été assuré par la SETAM.

Les travaux ont été réalisés au cours du mois d'août par la société TPLP. Compte tenu de l'état très dégradé de l'ancienne piste de ski qui descendait du col, l'usage de camions-tombereaux, initialement envisagé, n'a pas été possible. L'**hélicoptage** est apparu comme la seule solution pour l'évacuation des matériaux. 65 courtes rotations de 2 minutes, en grande partie hors du cœur du Parc, ont été nécessaires pour évacuer les débris de l'ancien chalet, grâce à une petite pelle araignée.

L'opération a également permis d'enlever un ancien pylône, vestige d'une remontée mécanique démontée en 1987. Les matériaux collectés ont ensuite été triés en vallée pour être acheminés dans des centres de recyclage.

Avec la disparition complète de l'ancien chalet, le col de Thorens retrouve aujourd'hui son **paysage naturel de site d'altitude**. Cette opération illustre ainsi la volonté d'acteurs du territoire d'assurer, de manière concertée, la remise en état de secteurs d'altitude ayant accueilli par le passé des équipements liés à l'exploitation du domaine skiable.



Chantier en cours pour l'évacuation des débris de l'ancien chalet de Thorens
Au fond, le glacier de Chavière | S. Brégeon – PNV



Aucune trace de l'ancien bâtiment ne subsiste après le chantier | S. Brégeon – PNV

Contact presse

Élisabeth Berlioz – 06 70 67 70 46

elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr